

même la réunion qui doit fixer avec les étudiant-e-s les orientations pédagogiques choisies.

Lorsque nous avons été confronté-e-s à la possible fermeture du Restaurant Universitaire de la Duchesse Anne, décision qui dépendait du CROUS, le directeur de l'IEP en personne nous a affirmé ne rien savoir. Nous avons finalement découvert que, non content d'être au fait de ce projet, il était impliqué dans les discussions institutionnelles autour de cette fermeture depuis le début du processus.

Les promotions passent, les vices de l'établissement demeurent. Cette brochure a pour but de remédier à la dénégation de la direction. Nous dénonçons l'amnésie collective organisée par l'institution, pour s'attaquer à l'impunité qu'elle sert. Sous l'éclairage de cette brochure, la cérémonie à laquelle vous allez assister et les discours que vous entendrez prennent un jour particulier. Et souvenez-vous :

« Le spectacle organise avec maîtrise l'ignorance de ce qui advient et, tout de suite après, l'oubli de ce qui a pu quand même être connu »

Guy Debord, Commentaires sur La société du spectacle

QU'EST-CE QUE SCIENCES PO RENNES ?

*Petite brochure pour une mémoire des luttes
Rédigée par des étudiant-e-s de la promo « Angela Davis »*



ceci n'est PAS un PHOTOMONTAGE

« Aujourd’hui, les oppositions étudiantes qui contestent les frontières de l’université, et la tentative d’en faire un bastion de l’élitisme néolibéral, sont extrêmement importantes. »

Angela Davis

*Freedom Is a Constant Struggle: Ferguson, Palestine,
and the Foundations of a Movement*

À plusieurs reprises, la Direction n’a pas renouvelé des travailleur·se·s de l’IEP en les prévenant au dernier moment. Tel a été le sort d’un secrétaire de Direction au contrat non renouvelé après cinq ans et onze mois de CDD (qui aurait donc été requalifié en CDI un mois plus tard). De nombreu·ses·x professeur·se·s ont quitté l’établissement excédé·e·s et épuisé·e·s par ces conditions : Gilles Richard (histoire), Lionel Honoré (gestion), Florent Aubry-Louis (économie), et bien d’autres.

L’organisation interne de l’IEP est le déguisement démocratique d’une Direction autoritaire. Tout est fait pour que le fonctionnement du Conseil d’Administration reste indéchiffrable et ses décisions inconnues, et même la prochaine élection du Directeur s’annonce être une parodie sans débats d’idée et sans concurrence. Le Conseil d’Administration est constitué de telle manière que la Direction ne peut y perdre la majorité : l’administration dispose d’une unique voix (en comparaison, les professeur·e·s sont moins nombreu·ses·x dans l’institution et ont 10 voix) et les enseignant·e·s extérieur·e·s subissent des pressions à l’emploi du temps contre des voix. La mise sous contrôle du CA est telle que la Direction a réussi à faire passer le total des primes de ses trois principaux postes de 11.000 euros à 27.000 euros en 2016-17.

Lors de notre première année, les élections étudiantes étaient tellement creuses et le rôle des élu·e·s tellement insignifiant, que le Directeur avait tiré au sort des étudiant·e·s, invité·e·s à venir « jouer les représentant·e·s » au resto avec lui.

Parfois, cette gestion autocratique est légalement pointée du doigt : l’IEP a ainsi été condamné par le Conseil d’État pour excès de pouvoir de la part du directeur, Patrick Le Floch. Celui-ci avait selon cette décision exercé son pouvoir de veto à mauvais escient, visiblement peu satisfait du choix du comité scientifique pour l’embauche d’un·e professeur·e. Une résurgence autoritaire qui avait ému jusqu’aux associations de Science Politique, dont le congrès devait se tenir cette année-là à Sciences-Po Rennes. Il avait été alors déplacé dans un autre lieu.

Il arrive même à notre directeur d’oublier de soigner les apparences : par exemple, la plaquette des cours de l’antenne de Caen est imprimée avant

sur un faux prétexte, contrôle aux entrées avec vigiles privés en période de mouvement social...

La Direction n'a cessé de mettre des bâtons dans les roues de toute forme d'organisation des étudiant·e·s. Elle est toutefois passée à une autre échelle de violence l'année dernière, lors de la mobilisation à l'IEP contre la sélection à l'université. Le 4 mai 2018, elle s'est d'abord rodée en envoyant 70 CRS contre 10 étudiant·e·s réuni·e·s à la BU, leur faisant faire un tour au poste. Une semaine plus tard, elle organise une militarisation à l'échelle du quartier, des cordons de police contrôlant l'identité à chaque bout du boulevard avec l'aide du DGS (directeur général des services). Malgré cette répression, l'Assemblée Générale des étudiant·e·s (AG) parvient à forcer la Direction à reconnaître sa représentativité et à imposer les sujets que la Direction refusait d'entendre par le biais de représentant·e·s élu·e·s. Elle utilisera néanmoins des partiels en ligne, contre les décisions de l'AG.

Comme par représailles d'avoir perdu malgré l'appel aux CRS, les contractuel·le·s ayant participé à la mobilisation ont été "remercié·e·s". En septembre, la Direction a rompu les promesses d'embauche de deux étudiantes mobilisées qui devaient travailler à la BU. Seule la solidarité étudiante leur a finalement permis de se partager un poste à deux.

Dernièrement, les habitudes répressives de la Direction l'ont même menée à mettre en place un accord visant à préparer les concours de police au sein de Sciences Po, alors que bat son plein un mouvement social réprimé par l'ultra-violence policière.

Management toxique et mauvaise gouvernance

Les personnels de l'IEP sont depuis longtemps mobilisés pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail et le management violent qu'ils subissent. Déjà en 2013 ils manifestaient leur colère, carton rouge à la main, exigeant d'être écoutés et mieux représentés. Au passage de la médecine du travail cette année-là, sur onze personnes rencontrées, cinq se disent "en souffrance au travail". Le nombre de jours d'arrêts maladies déposés est d'ailleurs significatif des méthodes de la Direction.

L'IEP est-il une école de commerce ?

L'évolution de l'IEP vers le modèle des écoles de commerce passe par plusieurs voies.

Pédagogiquement, les sciences sociales sont méprisées, jugées moins rentables que les enseignements menant aux carrières managériales, notamment ; la façon dont elles sont représentées est de plus en plus empreinte du modèle de la compétition sans règle : que dire d'une institution dont le directeur de la recherche est accusé par un pair de plagiat académique ?

Le "modèle économique" de l'IEP fait de plus en plus penser à celui du moins indépendant des cabinets d'experts : la chaire territoire et mutation de l'action publique est ainsi financée par Veolia (qui finance déjà le master ISUR) à hauteur de 25 000 euros sur l'année 2017-2018, au prix d'un droit de regard sur les intervenants et le travail de ladite chaire.

Le Président du Conseil d'Administration de l'IEP n'est pas en reste : en 2017, alors qu'il est président Grand Ouest d'EDF, maire de Saint Briac, ancien directeur de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), il offre pour presque rien une presqu'île à AccorHotel sur un espace qui servait jusque-là à une association pour des classes d'été - le Canard Enchaîné lui faisant l'honneur de l'épingler à ce sujet.

Des réalités qui n'inquiètent pas la Direction, plus portée sur le paraître : l'accueil de Sciences Po a été entièrement refait, sans nécessité particulière, pour 100.000€, dont 1700€ rien que pour son lustre. Cet accueil tout neuf est critiqué par le responsable de l'administration pour son inconfort pour les travailleur·se·s, mais les apparences sont sauvées.

Enfin, plus les subventions descendent, plus le budget de l'IEP repose sur les "prestations" qu'il facture : depuis 2015, l'IEP se vend plus qu'il n'est subventionné. Une situation qui ne mobilise pas la Direction, puisqu'elle n'a en aucun cas participé à empêcher la fusion dans une mégastructure universitaire, le projet UNIR, qui tend à réduire encore plus les subventions.

Une institution patriarcale

Nous avons baigné dans une organisation qui reproduit fidèlement le schéma patriarcal avec son lot de violences sexistes et sexuelles.

Il y a tout d'abord l'organisation genrée et sexiste du travail : aux hommes les postes de Direction qui empochent les plus gros salaires, le prestige de la position institutionnelle et la mobilisation des ressources pour défendre leurs intérêts, aux femmes les postes précaires, invisibilisés et mal rémunérés. En effet, ces dernières sont surreprésentées dans les emplois en CDD, à temps partiel et de catégorie C.

Il y a ensuite la culture du viol, omniprésente dans les événements étudiants à travers les chants corporatistes, les "soirées à thèmes" telles que « chop'élec ». La Direction, premier financeur de ces soirées, ne s'est jamais inquiétée de ce qui s'y passe. En effet, la préservation de l'image prime sur notre intégrité physique et la protection des victimes. À aucun moment, la Direction ne s'est saisie de cette question, laissant ce climat oppressif se développer. Ces dernières semaines, la Direction a mis beaucoup d'énergie à intimider des étudiant·e·s qui s'auto-organisent contre les violences que nous subissons et qui travaillent à créer des espaces d'échange plus *safe*.

Au contraire, jamais elle n'a employé son énergie à lutter contre les agresseurs et les violences sexistes. Nous en concluons qu'il n'est pas question d'une ignorance de l'existence de ces comportements, mais bien d'une prise de position assumée.

Sciences-Po à l'international

En créant une 3ème année d'étude à l'étranger, l'IEP de Rennes a très tôt cherché à renforcer la dimension internationale de son cursus. Contracter des partenariats avec diverses universités à travers le monde permet entre autres de véhiculer une image positive de « tolérance » et « d'ouverture sur le monde ». Pourtant la politique internationale de l'IEP prend un tournant islamophobe inquiétant à la rentrée 2014. Lors d'une conférence donnée sur la 3A, Rebecca Pinheiro-Croisel, alors chargée des Relations Internationales, annonce en grandes pompes que les départs vers certains pays musulmans

seront interdits, sous prétexte de s'aligner sur la politique antiterroriste nationale. On se souvient du fameux « la France est en guerre ! » qu'elle prononça devant un amphithéâtre ahuri. Dans cet élan de psychose sécuritaire, la Direction rapatrie de manière forcée deux étudiant·e·s en plein cours de leur année, ruinant ainsi leur troisième année.

Un an plus tard, la Direction des RI signe un partenariat de coopération et d'échange avec l'université israélienne de Tel Aviv (TAU). Il ne s'agit pas là d'un simple rapprochement avec une université ayant le malheur de se situer dans un pays criminel : la TAU participe activement au système colonial et d'apartheid d'Israël. Ainsi, les avancées technologiques et stratégiques réalisées dans ses murs, comme la doctrine Dahiya qui préconise d'attaquer les populations civiles, ont trouvé des applications militaires lors des attaques sur le Liban (2006) et Gaza (2008, 2012, 2014). Par son accord avec la TAU, l'IEP souligne qu'il attache plus d'importance à son rayonnement international qu'aux crimes d'un Etat contre un peuple occupé. La commission des RI, en parfaite violation de la procédure, n'est même pas réunie pour donner son avis sur cet accord, ainsi pris de façon discrétionnaire.

Le 30 mars 2017, en complicité avec la Direction, l'ambassadrice d'Israël Aliza Bon-Noun s'invite même à l'IEP pour une conférence visant à enjoliver l'image de l'Etat sioniste. L'événement est heureusement perturbé grâce à une mobilisation étudiante énergique en soutien aux Palestinien·ne·s. Malgré cette action et une pétition ayant réuni 350 signatures d'étudiant·e·s de l'IEP, ce partenariat honteux demeure.

Un IEP dépolitisé

À Sciences Po, la politique n'est pas la bienvenue. Le militantisme et les engagements des étudiant·e·s sont considérés comme des problèmes et traités par de la répression. Les exemples sont légion : interdiction de la présence de table des syndicats étudiants ou même des listes au Conseil d'Administration au forum des associations, refus et complication d'accès aux documents du CA pour certain·e·s élu·e·s étudiant·e·s, menace de plainte en diffamation contre une liste étudiante, dépouillement d'un vote organisé seulement entre soutiens de la Direction, annulation d'une conférence sur Notre-Dame-des-Landes avec tentative de ruiner l'association qui l'organise